AMNESTY INTERNATIONAL LUXEMBOURG

RAPPORT D'ACTIVITES 2009

AMNESTY INTERNATIONAL

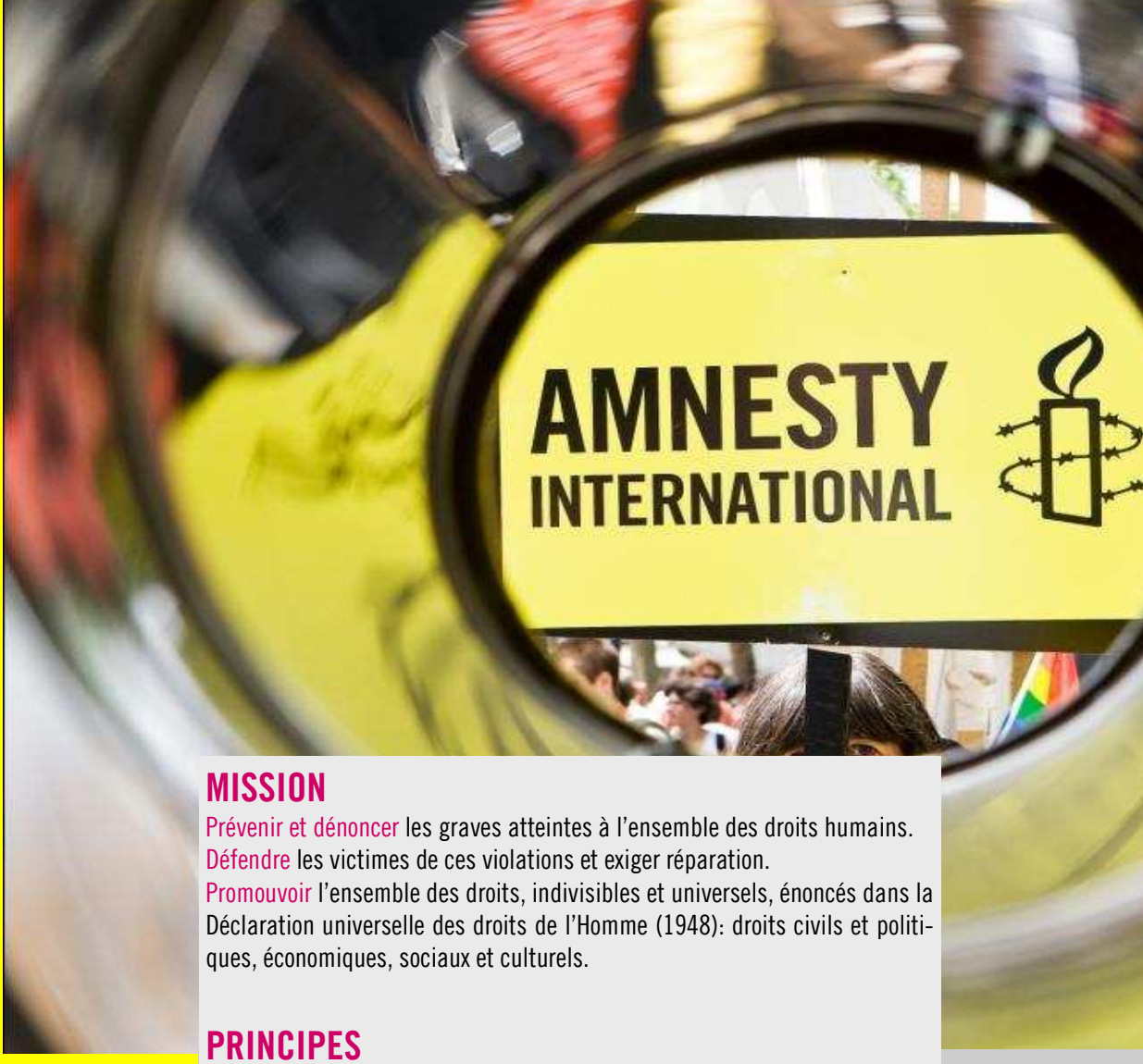

MISSION

Prévenir et dénoncer les graves atteintes à l'ensemble des droits humains.
Défendre les victimes de ces violations et exiger réparation.
Promouvoir l'ensemble des droits, indivisibles et universels, énoncés dans la Déclaration universelle des droits de l'Homme (1948): droits civils et politiques, économiques, sociaux et culturels.

PRINCIPES

SOLIDARITÉ: des hommes et des femmes issus de tous horizons se mobilisent dans le monde entier pour mener les actions et campagnes d'Amnesty International.
IMPARTIALITÉ: Amnesty International se réfère principalement au droit international en vigueur pour dénoncer et agir pour le respect des droits humains.
INDÉPENDANCE: Amnesty International est indépendante de tout gouvernement, de toute tendance politique, de tout intérêt économique et de toute croyance religieuse. Afin de garantir cette indépendance, elle n'accepte aucune subvention ni aucun don des Etats ou des partis politiques, à l'exception des activités d'éducation aux droits humains. L'organisation fonctionne et finance ses actions essentiellement grâce aux dons du public.

MODES D'ACTION

Les enquêtes menées en partie sur le terrain, donnent lieu à la publication régulière de communiqués et rapports. Chaque année, en mai, l'organisation publie également son Rapport Annuel qui dresse un bilan, pays par pays, de la situation des droits humains dans le monde.
Ces informations sont à la source des PRESSIONS exercées, sur les autorités et décideurs, de la SENSIBILISATION du public et de la MOBILISATION des militants dans l'ensemble des actions de l'organisation (campagnes internationales, manifestations, pétitions, éducation aux droits humains…).

Amnesty International, un mouvement mondial et indépendant pour les droits humains

Coordination: Chiara Trombetta
Comité de rédaction: Chiara Trombetta, Nathalie Schmit.
Conception graphique et réalisation: Nathalie Schmit.
Relecture: Sophie Farreyrol, Véronique Lautier, Frank Wies, Agnieszka Napierala
Impression: Imprimerie Schlimé.

DANS LE MONDE

Créée en 1961 par Peter Benenson, Amnesty International est Prix Nobel de la Paix 1977.
AI dispose d'un statut consultatif auprès des Nations Unies, de l'Organisation des Etats Américains (OEA) et de l'Union africaine (UA). Elle est aussi représentée auprès de l'Union Européenne.

2,7 millions de membres et sympathisants
64 sections et structures dans le monde.
Le Conseil International, composé de représentants des sections du monde entier, définit les orientations du mouvement.
Le Conseil exécutif international, composé de 9 élus, conseille et dirige le mouvement dans le monde entier.
Le Secrétariat international met en œuvre la politique du mouvement. Basé à Londres, il initie et coordonne les activités internationales d'AI.

AU LUXEMBOURG

Créée en 1970, Amnesty International (AI)-Luxembourg rassemble 975 membres. Certains agissent au sein de 7 groupes locaux. Près de 2000 donateurs soutiennent notre action. 3 salariées et 1 stagiaire travaillent à la section.

L'EDITO

L'année 2009 a été une année riche en défis pour les droits humains et AI-Luxembourg a suivi de près les événements et les tendances qui l'ont caractérisée afin d'intervenir promptement en faveur des droits humains.

2009 a commencé par une note positive en ce qui concerne le respect des droits humains dans la lutte contre le terrorisme. L'investiture de Barack Obama, suivie par ses décrets présidentiels sur la fermeture de Guantanamo et des autres sites de détentions secrets, la suspension des procès devant les commissions militaires et l'interdiction de la torture sont en effet des avancées remarquables.

Mais dans d'autres régions du monde l'année s'est ouverte sur un scénario de guerre, comme à Gaza, secouée par l'opération « Plomb durci » ou en République démocratique du Congo où des milliers de femmes continuent de subir des viols et d'autres formes de violence. De plus la crise économique et financière majeure que traverse le monde a accentué les inégalités et certaines violations de droits . Comme l'a mis en évidence le rapport 2009 d'Amnesty, le monde est assis sur une bombe à retardement sociale, politique et économique.

Pour adapter nos réponses aux défis, les déléguées d'Amnesty International du monde entier, parmi lesquels des représentants de notre section, se sont réunis à Antalya, au mois d'août, pour le Conseil international et le nouveau Plan stratégique intégré de notre mouvement a vu le jour.

Le rôle de notre section est de porter à votre connaissance les violations des droits humains commises dans le monde et les évolutions d'Amnesty en tant que mouvement mondial. Mais surtout notre rôle est de mobiliser nos membres et l'opinion luxembourgeoise pour interpeller les responsables politiques et les décideurs et leur demander de s'engager en faveur des droits humains.

Les pages qui suivent reflètent une année de mobilisation qui a été rendue possible grâce à votre soutien et à votre engagement. Nous espérons pouvoir continuer à vous compter parmi nos membres en 2010 aussi.

Chiara Trombetta
Directrice

TEMPS FORTS 2009

LANCEMENT RAPPORT ANNUEL 2009

Le 28 mai Amnesty International a publié son rapport annuel qui rassemble des informations sur la situation des droits humains dans 157 pays et territoires en 2008. Ce rapport dénonce les discriminations et l'insécurité structurelles qui empêchent les progrès dans le domaine législatif de se concrétiser sur le terrain. Plus important encore, il révèle un monde où, bien souvent, les États choisissent à leur gré les droits qu'ils sont disposés à défendre et ceux qu'ils préféreraient étouffer. Notre section a lancé le Rapport 2009 par une conférence de presse à laquelle de nombreux journalistes ont participé, ce qui se reflète dans la couverture médiatique qui a été excellente.

20 ANS DEPUIS TIANANMEN

A l'occasion du 20ème anniversaire du massacre de Tiananmen, le 4 juin, AI-Luxembourg a donné rendez-vous à ses membres sur la Place d'Armes pour y déposer 89 roses et commémorer ainsi symboliquement les victimes de la répression de 1989. Les médias ont été invités et ont couvert cet événement avec intérêt. Les 398 cartes postales signées ce jour, ainsi que les roses, ont été envoyées à l'ambassadeur de Chine au Luxembourg le 5 juin, accompagnées d'une lettre, proposant à l'ambassade une rencontre avec les délégués de notre association. Malheureusement l'ambassade de Chine a refusé notre envoi, tout comme celui d'un membre d'Amnesty ayant également envoyé des roses. En réponse à ce refus de dialogue notre président, Frank Wies, a envoyé à la presse une lettre ouverte à l'Ambassadeur de Chine au Luxembourg, que vous pouvez lire sur notre site web.

LE 10 DECEMBRE, JOURNEE INTERNATIONALE DES DROITS DE L'HOMME

Le 10 décembre 1948 était adopté un texte fondateur dans le domaine des droits humains: la Déclaration universelle des droits de l'Homme. Pour commémorer cette date si importante AI-Luxembourg a organisé la traditionnelle marche aux flambeaux, qui cette année s'est tenue entre la place de Paris et la place Clairefontaine et à laquelle vous avez été nombreux à participer. Cette année la marche a été dédiée aux femmes vivant dans la pauvreté et aux femmes victimes de violence.
Le soir du 10 décembre, nous avons également donné rendez-vous à nos membres au cinéma Utopia pour voir le film « Human rights stories » suivi par une intervention de notre président honoraire, Roby Altmann.

CAMPAGNE BOUGIES 2009

Une conférence de presse, le 28 octobre et l'l'illumination de la place d'Armes le lendemain, ont marqué le lancement de notre campagne bougies 2009. Cette édition de la campagne a été placée sous le signe des « femmes, violence et pauvreté ». De nombreuses actions ciblant les femmes ont été proposées au public dans l'ensemble des stands (environ 40) de vente de bougies tenus pendant les six semaines de la campagne et ont été publiées sur notre site. Pendant la campagne nous avons également célébré les 16 jours du militantisme contre la violence de genre, inaugurés le 25 novembre.

PROTEGER LES DROITS HUMAINS AU LUXEMBOURG

ASILE

ACTIVITÉS AVEC LE COLLECTIF RÉFUGIÉS

Le 2 avril AI-Luxembourg a participé à la journée d'étude: « L'asile au Grand-Duché de Luxembourg et en Europe : développements récents » organisée par l'Université de Luxembourg en collaboration avec le UNHCR. Suite à cette journée, le Collectif Réfugiés a convoqué une conférence de presse, le 13 mai, pour rendre publiques ses réflexions sur l'asile et pour interpeller les partis politiques, notamment les candidats aux élections politiques de juin, sur des questions liées au droit d'asile comme l'accès au travail et à l'apprentissage des demandeurs de protection internationale et des bénéficiaires du statut de tolérance, l'application du droit d'asile au Luxembourg, la problématique des minorités du Kosovo, la gestion du centre de rétention.

Le 7 octobre, la directrice de la section, Chiara Trombetta et le coordinateur du groupe 9 (réfugiés), Igor Taccani, ont fait partie de la délégation du Collectif réfugiés qui a rencontré le Ministre de l'Immigration, Nicolas Schmit, à son deuxième mandat dans ce rôle, pour discuter de ces questions. Le ministre a annoncé que la politique d'asile du gouvernement sera en continuité avec celle du gouvernement antérieur. Il reste ouvert au dialogue et aux échanges avec le collectif. Cependant l'attitude vis-à-vis des minorités au Kosovo est préoccupante, ce qui a été confirmé par le renvoi forcé au Kosovo de 29 personnes appartenant à des minorités en novembre. A cette occasion le Collectif a réagi en envoyant une lettre au Ministre et en contactant les médias. La section a informé le Secrétariat international de Londres sur ces événements et a appuyé les travaux de recherche de l'équipe Balkans.

VISITES AU CENTRE DE RÉTENTION

AI-Luxembourg, comme d'autres associations qui s'occupent d'asile, visite régulièrement les personnes en rétention à Schrassig, afin de leur porter un soutien moral et d'assurer des activités d'animation. Deux membres d'AI-Luxembourg, Edmée Olinger et Alain Donetti ont effectué ces visites deux fois par semaine pendant toute l'année.

SOUTIEN AUX DEMANDEURS D'ASILE ET MIGRANTS

AI-Luxembourg reçoit régulièrement des visites de demandeurs d'asile, de migrants ou de personnes en détresse qui demandent de l'aide. Grâce au travail du groupe 9, intégré par de nombreux juristes, il a été possible de développer ce volet d'action et plusieurs demandeurs d'asile et/ou migrants ont reçu un service d'aide et de conseil.

VIOLENCE DOMESTIQUE

AI-Luxembourg continue de suivre l'évolution des statistiques concernant la violence domestique au Luxembourg et de sensibiliser l'opinion publique sur cette question. La campagne Face-to-face 2009 a énormément contribué à informer la population sur ce thème et des centaines de dépliants renseignant sur les associations à contacter en cas de besoin ont été distribués. Le 20 janvier, une délégation de notre section a rencontré Madame Jacobs, Ministre de la Famille, pour lui présenter le travail d'Amnesty dans ce domaine.

CHANGEMENT CLIMATIQUE

En 2009 AI-Luxembourg a rejoint « VotumKlima » une initiative à laquelle participent 30 organisations non-gouvernementales et qui s'occupe du changement climatique.
Le 28 mai la section a participé à une manifestation devant la Chambre des Députés, pour exiger du prochain gouvernement une politique climatique conséquente et cohérente, car les « promesses électorales » étaient loin d´être satisfaisantes. Le 29 juin « VotumKlima » a remis sa pétition «pour un virage de la politique climatique et énergétique du Luxembourg» signée par 3000 citoyens, aux représentants des partis politiques CSV et LSAP, réunis au Ministère du Travail, pour la suite de leurs négociations autour d'une coalition gouvernementale. « VotumKlima » a également organisé de nombreuses actions de lobbying et de campagne autour du Sommet de Copenhague pour faire comprendre au gouvernement luxembourgeois l'urgence de la crise climatique et la nécessité de prendre des engagements forts .

EXIGER LA DIGNITE

DES DROITS UNIVERSELS ET INDIVISIBLES

C'est pour souligner le message de la Déclaration universelle des droits de l'Homme, selon lequel les droits sont universels, indivisibles, que notre section a participé, le 17 octobre, à la journée de l'éradication de la pauvreté, coordonnée par Caritas. Après des témoignages de personnes vivant dans la pauvreté au Luxembourg et une marche solidaire, la journée s'est terminée par le concert « Voix unies contre la pauvreté » qui avait une dimension sociale et participative puisqu'une chorale de chanteurs volontaires et de personnes en détresse s'était constituée.

LES FEMMES ET LA PAUVRETE

- Dans le monde, 2,5 milliards de personnes vivent dans la pauvreté , 70% d'entre elles sont des femmes.
- Les femmes produisent 60 à 80% de la nourriture dans les pays en développement mais ne possèdent que 1% des terres.
- Les femmes ne gagnent que 10% du revenu mondial alors qu'elles assument les 2/3 du travail mondial.
- 7 personnes affamées dans le monde sur 10 sont des femmes.

Le 28 octobre nous avons tenu une conférence de presse pour présenter les inégalités et discriminations subies par les femmes.

DROIT A DES CONDITIONS DE VIE DIGNES

La construction du mur par Israël dans les Territoires occupés et empêche les palestiniens d'accéder aux droits les plus basiques. Le 19 février, M. Altmann, a animé un débat autour du film « East side stories » dont la projection était organisé par le Comité pour une paix juste au Proche-Orient (CPJPO). Le 4 juillet, à l'occasion de l'anniversaire de l'avis de la Cour de Justice sur l'illégalité de la construction du mur, AI-Luxembourg, le CPJPO et l'ACAT ont envoyé un communiqué aux médias. Un stand d'information a été dressé dans la Grand-rue et des interviews ont été données aux médias.

RESPONSABILITE DES ENTREPRISES

Soixante personnes ont fait partie de l'équipe d'AI-Luxembourg au City jogging du 5 juillet 2009. Leur but: s'opposer à l'impact dévastateur des activités de SHELL à la fois sur les droits humains de la population du delta du Niger et au Nigéria, ainsi que sur l'environnement qui se retrouve pollué et endommagé. 1000 cartes postales ont été distribuées et 800 cartes signées ont été envoyées par AI-Luxembourg au directeur de Shell et au gouvernement du Nigéria.

MORTALITE MATERNELLE

L'objectif n°5 « des objectifs du millénaire » fixe comme priorité l'amélioration de la santé maternelle; cependant des milliers de femmes continuent de mourir pour des causes liées à la grossesse et à l'accouchement. Tout ceci pourrait être largement limité, si les gouvernements engageaient tous leur efforts. En septembre Amnesty a organisé une caravane au Sierra Léone, un des pays au monde où le taux de mortalité maternelle est le plus élevé, et a rencontré des centaines de femmes sur lesquelles pèse cette menace de mort ainsi que des familles qui ont perdu leurs mères, femmes, sœurs. Amnesty Luxembourg a sensibilisé les jeunes à cette problématique en organisant de nombreux ateliers dans les écoles. Une action carte postale a été également lancée: 1000 cartes ont été distribuées et 426 envoyées directement par la section aux autorités sierra léonaises.

PAUVRETE ET JUSTICE

Obtenue après 3 années de mobilisation, l'adoption du 10 décembre 2008 du Protocole facultatif au PIDESC ouvre de réelles perspectives pour la reconnaissance et la garantie des droits économiques, sociaux et culturels. Ce mécanisme permet en effet le dépôt de plaintes individuelles en cas de violation de ces droits par un Etat partie. Le 24 septembre 2009 ce Protocole a été ouvert à la signature , au siège des Nations unies à New York. 26 pays ont signé cet instrument, parmi lesquels le Luxembourg !

CONFLITS ARMES ET JUSTICE INTERNATIONALE

PROTEGER LES CIVILS EN RDC

Au Festival des Migrations 2009, la section a sensibilisé le public sur la situation au Kivu, en République Démocratique du Congo, où les femmes, jeunes filles et fillettes sont les victimes innocentes et quotidiennes de viols et d'autres formes de violences sexuelles depuis maintenant plus de 15 ans. Une pétition adressée au Président Joseph Kabila a été proposée au public: 1190 signatures ont été récoltées et envoyées aux autorités de la RdC.

JUSTICE POUR LES FEMMES BOSNIAQUES

Autour de la Journée internationale des femmes, AI-Luxembourg a organisé une exposition de photos sur les femmes ayant été victimes de viol pendant la guerre dans les Balkans, illustrant la souffrance et le besoin de justice de ces femmes. Cette exposition, qui a été montrée au Festival des Migrations, a été également hébergée aux bâtiments Euroforum et Jean-Monnet de la Commission Européenne et au Centre Oasis de Caritas à Wiltz.

Suite à la publication en septembre d'un rapport d'Amnesty qui mettait en lumière les carences du système judiciaire bosniaque, AI-Luxembourg a organisé une action carte postale pour demander aux autorités bosniaques de rendre justice et réparation à ces femmes. 1800 cartes postales ont été distribuées et la communauté bosniaque a participé activement à la collecte de signatures. 410 cartes ont été envoyées directement par la section et beaucoup d'autres directement par les personnes sensibilisées à cette cause.

L'ART AU SERVICE DES DROITS HUMAINS

Trois artistes ont contribué en 2009 aux actions de sensibilisation d'AI-Luxembourg sur la nécessité de protéger les civils dans les conflits armés et de leur garantir une justice. Merci à Luigi Matroserio (à gauche), Indira Mehic et Darko Milowich, qui grâce à leur travail, ont montré que l'art est un puissant outil de sensibilisation, qui favorise la communication, l'échange et la compréhension.

UN TEMOIGNAGE DEPUIS LE TERRAIN

Les autorités de Bosnie-Herzégovine n'ont pris aucune disposition pour permettre aux femmes victime de viol de bénéficier d'une prise en charge médicale ou psychologique adaptée et laissent cette tâche aux ONG, dont les moyens sont limités. Notre section a eu l'occasion de connaître cette réalité grâce à la visite au Luxembourg, le 8 décembre, de deux représentantes d'ONG bosniaques : Duska Andrić-Ružići, directrice d'Infoteka Zenica et Azra Arnautović, psychologue au sein de l'ONG « Vive Zene ».
Une conférence de presse a été organisée, ainsi qu'une rencontre avec Madame Jacobs Ministre de la Coopération et de l'Action Humanitaire, qui a été particulièrement touchée et attentive à leur combat quotidien. Une projection au cinéma Utopia du film « Sarajevo mon amour » a eu lieu au cinéma Utopia, suivie d'un débat en présence des deux invitées: la salle était presque remplie!

DEFENDRE L'INTÉGRITÉ PHYSIQUE ET MENTALE

FERMER GUANTANAMO

A l'occasion du 7ème anniversaire du camp de Guantánamo, le 11 janvier, AI-Luxembourg a organisé une action symbolique sur la place d'Armes, afin de demander au président Obama de fixer une date de fermeture du centre de détention.
Le 28 janvier, Frank Wies, président d'AI-Luxembourg et Chiara Trombetta, directrice, ont rencontré le Ministre Nicolas Schmit pour exhorter le gouvernement luxembourgeois à prendre en considération l'éventualité d'offrir une protection internationale à des détenus de Guantánamo dont la libération a été approuvée, mais qui ne peuvent retourner dans leur pays, où ils risqueraient de subir des actes de torture ou de persécution. Cette première rencontre a été suivie par d'autres actions de lobbying, notamment l'envoi de plusieurs lettres à Monsieur Asselborn, Ministre des Affaires étrangères et de nombreuses interviews avec les médias au cours de l'année. AI-Luxembourg est également intervenue auprès des médias au sujet du « waterboarding » une technique d'interrogatoire approuvée par le gouvernement Bush, qui a été qualifiée par AI comme étant une forme de torture.

TORTURE

Le 26 juin a marqué la Journée internationale de soutien aux victimes de la torture et notre section était présente sur la Place Piquet afin de promouvoir la campagne contre l'utilisation de la torture à travers le monde. Une action carte postale concernant la Pologne, où les résultats d'une enquête officielle sur des allégations de longue date de torture dans un centre de détention secret de la CIA n'ont toujours pas été rendus publics, a été proposée ce jour. 307 cartes postales ont été signées et envoyées au premier ministre polonais Donald Tusk.

DISPARITIONS FORCEES

A l'occasion de la Journée des disparus, le 30 août, notre section a envoyé un communiqué aux médias, qui a permis d'informer au sujet de la « Convention internationale pour la protection de toutes les personnes contre les disparitions forcées ». Plusieurs interviews ont également été données à la radio ce jour-là.

PEINE DE MORT

Comme tous les ans, à l'occasion de la publication des statistiques annuelles sur la peine de mort, le 24 mars, la section a envoyé un communiqué aux médias.
Autour de la journée internationale contre la peine de mort le 10 octobre, ACAT et AI-Luxembourg ont organisé un cycle d'activités qui a démarré par une conférence de presse, le 7 octobre, au Musée d'histoire de la Ville de Luxembourg. Le 8 octobre le film documentaire « Toute ma vie en prison » a été projeté à Utopia. Ce film, qui met en lumière l'un des cas les plus emblématiques des défaillances de la justice américaine, celui de Mumia Abu-Jamal, a été suivi par un débat animé par M. Beaudet, d'AI-France et par et par M. et Mme Tilling, un couple luxembourgeois qui correspond avec des personnes attendant dans le couloir de la mort au Texas et qui a rendu visite plusieurs fois des condamnés à mort pour les soutenir psychologiquement.
Le 10 octobre, lors de la nuit des musées, AI-Luxembourg a collaboré avec Dania Antinori, danseuse-chorégraphe, qui a réalisé un spectacle très puissant, associé à la projection de vidéos d'AI sur la peine de mort. Cette action a fortement impressionné le public.

PROTEGER LES DROITS DES REFUGIES ET MIGRANTS ET LUTTER CONTRE LES DISCRIMINATIONS

JOURNEE MONDIALE DES REFUGIES

A l'occasion de la Journée mondiale des réfugiés, le 20 juin, Amnesty Luxembourg et les associations membres du collectif réfugiés ont publié un dossier spécial sur le droit d'asile dans le « Luxemburger Wort ». Ce dossier, disponible sur notre site internet, présente les principales problématiques liées à l'asile au Luxembourg et au niveau mondial. Luigi Mastroserio, membre d'Amnesty, a collaboré à ce numéro spécial en illustrant le parcours d'un demandeur d'asile au Luxembourg.

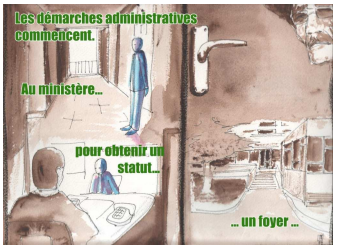

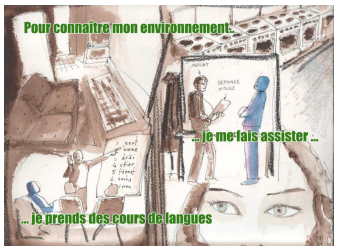

TRAITE DES FEMMES

A l'occasion de la troisième Journée Européenne de Lutte contre la traite des êtres humains, le 18 octobre, Amnesty, Caritas et ECPAT (End Child prostitution, pornography and trafficking) ont envoyé un communiqué de presse aux médias afin de demander au gouvernement luxembourgeois de continuer ses efforts dans sa lutte contre la traite. AI-Luxembourg et ECPAT ont également collaboré avec l'association « Pirates productions » qui a mis en scène la comédie musicale « Thoroughly Modern Millie », un spectacle qui aborde le thème de la traite des femmes.

S'OPPOSER A LA DISCRIMINATION DES ROMS

En continuité avec les activités de campagne menées en 2007 et 2008, le 17 octobre, dans le cadre de la Journée internationale d'éradication de la pauvreté, AI-Luxembourg a tenu un stand d'information sur les conditions de vie des roms en Europe, les discriminations, les violences et les attaques racistes dont ils font l'objet. Une pétition concernant le droit à l'éducation des enfants roms en Bosnie-Herzégovine adressée au premier ministre de Bosnie a été présentée au public: 185 signatures ont été récoltées.

CAMPAGNE POUR LE RESPECT DU DROIT D'ASILE EN TURQUIE

Un rapport d'Amnesty intitulé «Stranded Refugees in Turkey denied protection» a été publié le 22 avril. Ce rapport traite des obstacles auxquels se heurtent les migrants – pour la plupart des personnes fuyant la persécution dans leurs pays – dès leur arrivée sur le territoire turc. En effet les demandeurs d'asile sont soumis à des restrictions qui limitent considérablement leur possibilité de bénéficier de soins de santé, de disposer d'un logement convenable et d'occuper un emploi. Les autorités bafouent également le droit international en continuant à renvoyer de force des personnes vers des pays où elles risquent de subir de graves atteintes à leurs droits fondamentaux. Afin de sensibiliser les autorités turques sur ces questions et de leur mettre de la pression pour qu'elles redressent cette situation, Amnesty a organisé une action cartes postales à laquelle ont participé de nombreuses sections. AI-Luxembourg a distribué 3000 cartes postales à ses membres et sympathisants.

REPONDRE AUX CRISES

L'IRAN– RÉPRESSIONS VIOLENTES CONTRE LA POPULATION

Suite aux événements de juin en Iran (répression des manifestations de contestation des résultats des élections), Amnesty au sein d'une coalition d'associations internationales et locales a organisé le 25 juillet une journée de solidarité pour l'Iran. AI-Luxembourg a répondu positivement à l'appel à la mobilisation et a organisé un stand d'information et un rassemblement pacifique autour de ce stand, auquel a participé la communauté iranienne.

LA GUERRE A GAZA

L'ampleur et l'intensité des frappes contre Gaza lors de l'opération «Plomb durci» lancée par les forces israéliennes le 27 décembre 2008 ont été sans précédent. Parmi les 1400 Palestiniens tués par les forces israéliennes, Amnesty a recensé quelque 300 enfants et des centaines de civils non armés n'ayant pas pris part au conflit.

Dans le cadre de la semaine de mobilisation pour Gaza, lancée le 13 janvier par le Secrétariat international d'Amnesty, AI-Luxembourg a envoyé une lettre à l'ambassade tchèque pour demander à la présidence tchèque de l'UE d'intervenir auprès des instances européennes et auprès des autorités d'Israël, du gouvernement de facto du Hamas et des autres groupes palestiniens armés. Une lettre a été également envoyée au Ministre des Affaires étrangères, Monsieur Asselborn.

URUMQI-TÉMOIN D'EMEUTES MEURTRIERES

Dans la nuit du 5 au 6 juillet, des actions de protestation ayant débuté par des manifestations non violentes à Urümqi, capitale autonome ouïgoure du Xinjiang, ont rapidement dégénéré, faisant plus de 150 morts et conduisant à plus de 1400 arrestations. Le 16 juillet les membres d'Amnesty Luxembourg ont organisé une manifestation devant l'ambassade chinoise afin de demander qu'une enquête indépendante et impartiale soit ouverte concernant les événements dramatiques survenus à Urümqi et pour exhorter les autorités chinoises à protéger et respecter les droits fondamentaux de la population ouïgoure.

AGIR POUR DES PERSONNES

SE MOBILISER POUR LES PERSONNES EN DANGER

Les actions urgentes sont des actions menées par tous nos groupes et par les personnes inscrites à notre réseau tout au long de l'année pour sauver des individus qui se trouvent en danger imminent. Un grand merci à tous ceux qui ont soutenu nos actions urgentes par le biais de notre pétition SMS. En 2009, nous avons collecté par ce biais 2397 signatures. S'abonner est très facile, il faut simplement envoyer votre nom et prénom suivi par AMNESTY au numéro 6777 et vous n'avez qu'a répondre un SMS avec « OUI » chaque fois que vous recevez un message (bimensuel) pour soutenir une action urgente. Votre nom figurera dans la lettre que la section enverra ensuite aux autorités ou à l'instance en question. Chaque SMS que vous allez recevoir vous sera facturé 1,50 EUR dont 0,90 EUR seront versés à AI-Luxembourg.

LE MARATHON DES LETTRES

La 8ième édition du Marathon des lettres entre le 5 et le 13 décembre 2009 a mobilisé le public en faveur des personnes en danger. Menée au même moment dans le monde entier (du Burkina Faso à la Mongolie en passant par le Luxembourg) et sur une semaine, cette action donne l'occasion à chacun de nous, par des gestes simples et accessibles à tous, de contribuer au respect des droits humains d'autres personnes à travers le monde et entraîne l'envoi massif de courriers de pression aux autorités mais aussi de soutien aux victimes. Les cas d'appels choisi pour cette année ont été publiés sur notre site internet, avec les modèles de lettres. Le groupe 6 a activement participé à cette action. .

APPEL DU MOIS DANS VOTRE FIL OU WIRE

Dans votre FIL ou WIRE vous pouvez trouver les appels du mois que chacun de vous peut soutenir en écrivant suivant les modèles de lettres aux autorités ou instances en question.

MICHEL KILO

En juin le groupe 7 avait la grande joie d'annoncer la libération de deux des trois prisonniers d'opinion syriens qu'il soutenait depuis plus de trois ans. Michel Kilo, écrivain et journaliste, et Mahmoud Issa, militant politique, étaient emprisonnés depuis mai 2006 pour avoir signé, comme de nombreux autres intellectuels, la Déclaration Damas/ Beyrouth pour une normalisation des relations avec le Liban.

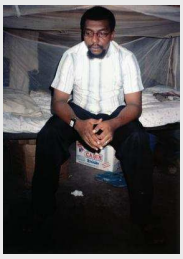

PATRICK OKOROAFOR

Le groupe 3 s'engage depuis un an pour Patrick Okoroafor, arrêté à l'âge de 14 ans pour vol armé et enlèvement, crimes pour lesquels il a toujours clamé son innocence. Depuis mai l'année dernière, la peine de prison à durée indéfinie de Patrick a été commuée en une peine de prison de 10 ans par le gouverneur de l'Etat d'Imo. Alors que les commutations prennent en compte le temps de détention déjà passée, le gouverneur a signifié que cette peine débutait à compter du 29 mai.

JUSTINE MASIKA

« *Les mots me manquent pour vous exprimer ma reconnaissance pour votre soutien en ces moments difficiles. Sachez bien que la carte que vous avez envoyée aide à fortifier des milliers de femmes du nord Kivu qui étaient sans espoir* ». Justine Masika Bihamba

Une défenseure des droits des femmes au Nord Kivu, RDC, à laquelle nous avions envoyé des messages de solidarité en mars .

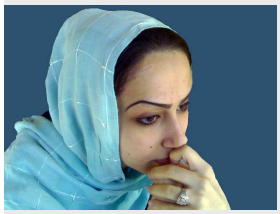

DELARA DARABI

La jeune femme iranienne a été exécutée le 1e mai. Cette femme avait été reconnue coupable du meurtre d'une personne de sa famille en 2003 alors qu'elle avait dix-sept ans. Faisant parti des 140 iraniens exécutés en 2009 la section luxembourgeoise a manifesté dans un communiqué de presse son désarroi vis-à-vis de cette pratique des autorités d'Iran.

NATALIA ESTEMIROVA

Le 15 juillet , Natalia Estemirova, avocate et éminente défenseure des droits humains a été tuée. La section luxembourgeoise a envoyé une lettre à l'ambassadeur russe demandant aux autorités russes de déployer tous leurs efforts pour mettre fin à l'impunité. Première lauréate du prix Anna Politkovskaïa, Natalia travaillait depuis le début du conflit en Tchétchénie en 2000 sur diverses violations des droits humains.

AUNG SAN SUU KYI

La condamnation honteuse d'Aung San Suu Kyi à 3 années additionnelles d'emprisonnement, peine commuée en 18 mois d'assignation à résidence, le 11 août, a été reçue avec indignation par toutes les sections d'AI. AI-Luxembourg a exprimé cette indignation dans un reportage télévisé sur RTL. La condamnation d'Aung San Suu Kyi nous fait également penser aux 2150 personnes, se trouvant actuellement en prison en tant que prisonniers politiques au Myanmar.

MILINTANTISME ET EDUCATION AUX DROITS HUMAINS

AU REVOIR NIC KLECKER

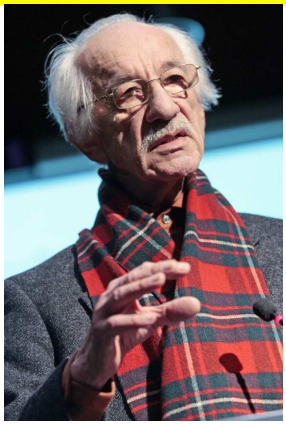

Photo: Tageblatt

Le 14 décembre AI-Luxembourg perdait un de ces membres les plus éminents, et pour certains d'entre nous, un ami cher.
Figure emblématique de notre section, Nic était connu de tous, même des plus jeunes d'entre nous qui n'eurent pas la chance de le rencontrer. Fondateur de la section luxembourgeoise d'Amnesty en 1970, il en fut son président durant 11 ans. Inlassable et infatigable défenseur des droits humains, nous lui devons d'avoir présenté, comme l'a rappelé le président honoraire Roby Altmann, lors du Conseil International de Boston, une résolution portant sur les mutilations génitales féminines, résolution qui fut adoptée. Président honoraire depuis 1981, Nic était toujours très attentif au travail de notre section et de son conseil d'administration, n'hésitant pas à faire part de ses conseils, de ses remarques et à partager sa grande expérience,

LE BENEVOLAT A LA SECTION

AI-Luxembourg reçoit régulièrement des demandes de personnes qui souhaitent s'engager au sein de l'association. Afin de les orienter et pour que la section puisse bénéficier au mieux du potentiel de chaque personne, chaque aspirant bénévole remplit une fiche d'engagement bénévole et est convoqué par la suite à un entretien individuel d'orientation, au cours duquel une tâche lui est proposée. En 2009 nous avons reçu plus de 60 fiches et nous avons pu compter sur l'aide d'environ 150 bénévoles. Sept groupes sont actifs à la section, dont le groupe « Réfugiés », créé en 2009. Deux groupes jeunes sont en cours de création.

UNE VOLONTAIRE DU SNJ

Depuis mai notre section a la chance de collaborer avec Béatrice Winandy, une volontaire financée par le projet « Service de volontariat d'orientation » du Service National de la Jeunesse. Béatrice consacre son temps au développement de nombreuses activités d'éducation aux droits humains; elle a notamment participé à la préparation d'un dossier pédagogique et à la création de deux groupes « jeunes » et elle a réalisé 20 ateliers dans 13 écoles et lycées différents. Des dizaines d'ateliers sont déjà prévus pour

BOUGIE-BUS

Le 10 novembre une nouveauté a fait son entrée : le « Bougies-Bus ». Affrété spécialement par la ville de Luxembourg pour notre section, ce bus a embarqué plusieurs membres d'AI-Luxembourg, direction : les lycées de Luxembourg-ville. Dès 8h00 du matin, chargé de nombreuses boîtes de bougies, le bus a fait halte dans divers lycées pour aller à la rencontre des lycéens, afin de leur remettre les bougies et le nouveau dossier pédagogique. Les jeunes ont été particulièrement réceptifs, tout comme leurs professeurs, qui n'ont pas hésité, les jours suivants, à commander en nombre le dossier pédagogique.

UN NOUVEAU DOSSIER PEDAGOGIQUE

En novembre AIL a lancé un nouveau dossier pédagogique intitulé: « Les enfants ont le droit de vivre en dignité ». Ce dossier, destiné aux enseignants et éducateurs aborde le thème des droits économiques, sociaux et culturels, selon la perspective des droits des enfants. Il s'agit d'un travail de synthèse: d'un côté pour communiquer aux jeunes les contenus de la nouvelle campagne d'Amnesty (((Exigeons la dignité))), de l'autre côté pour célébrer le 20ème anniversaire de la Convention des droits de l'enfant de 1989. 111 dossiers pédagogiques ont été commandés par les professeurs et instituteurs de 45 écoles luxembourgeoises.

PARTICIPER, REJOINDRE, S'INFORMER

AI-LUXEMBOURG DANS LE WEB

UN NOUVEAU SITE INTERNET

Depuis novembre 2008, AI-Luxembourg a un nouveau site internet, aux couleurs de la nouvelle identité globale d'Amnesty, un seul mouvement: jaune et noir. En 2009 nous avons beaucoup travaillé pour développer le site: vous y trouverez des informations sur les campagnes, des actions et des articles sur les droits humains au Luxembourg. Les statistiques sont très encourageantes: en 2009 le site a reçu 27.754 visites!

AMNESTY SUR FACEBOOK

AI-Luxembourg a aussi un groupe sur Facebook qui ne fait que grandir: en un an les membres du groupe ont plus que doublé et aujourd'hui 634 personnes en font partie. Les membres de notre groupe sur Facebook sont régulièrement informés sur les activités de la section et participent à des débats en ligne.

NAISSANCE DE L'AIL-NEWS

Notre bulletin qui informait depuis des années nos membres et donateurs a changé de visage et a été complété avec le FIL. En 2009, cinq AIL-News ont été créées. L'AIL-News informe sur toutes les activités de la section luxembourgeoise , tandis que le FIL se concentre principalement sur les projets et campagnes internationales et propose de nombreuses actions.

VOUS TENIR AU COURANT PAR E-MAIL

Afin de vous maintenir informés sur nos activités, nous vous envoyons régulièrement des e-mails pour vous annoncer nos activités telles que la projection de films suivie d'un débat, des conférences sur un thème d'actualité, des actions symboliques comme l'illumination de la Place d'Armes, etc. Si vous souhaitez recevoir ces e-mails, n'hésitez pas à nous envoyer votre adresse e-mail à (e-mail@amnesty.lu).

NOS RESSOURCES

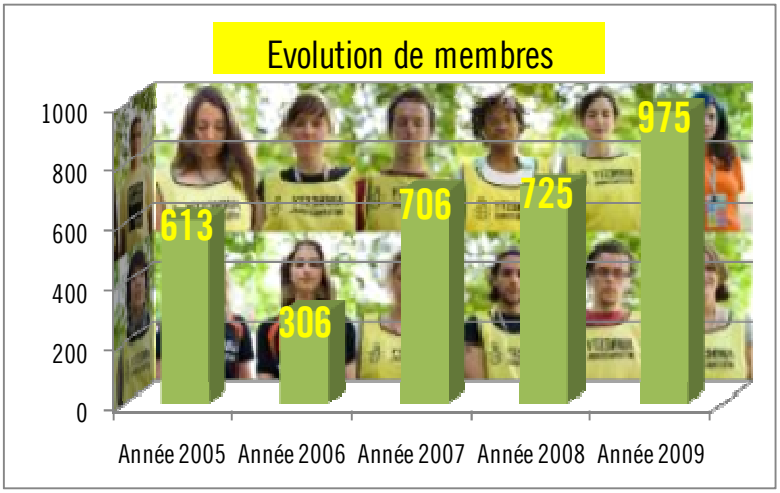

NOS MEMBRES

Les deux dernières années le nombre de membres a augmenté à la section; cela prouve que notre travail est apprécié et soutenu par nos membres. Nous leur lançons un appel pour qu'ils/elles renouvellent leur cotisation chaque année, afin que la section puisse assurer ses campagnes et ses activités de façon continue!

LE FACE-TO-FACE

Notre campagne Face-to-Face a débuté à l'été 2008 et constitue dès lors une de nos sources principales de collecte de fonds. Il s'agit d'une campagne de dialogue direct. De petits groupes de jeunes d'Amnesty, en majorité des étudiants d'université, sensibilisent les passants pour qu'ils soutiennent financièrement Amnesty. La campagne se déroule partout dans le Grand-Duché, dans les zones piétonnes des villes ou dans les centres commerciaux. Cette initiative permet à notre section de croître progressivement et de s'engager toujours plus en faveur des droits humains.

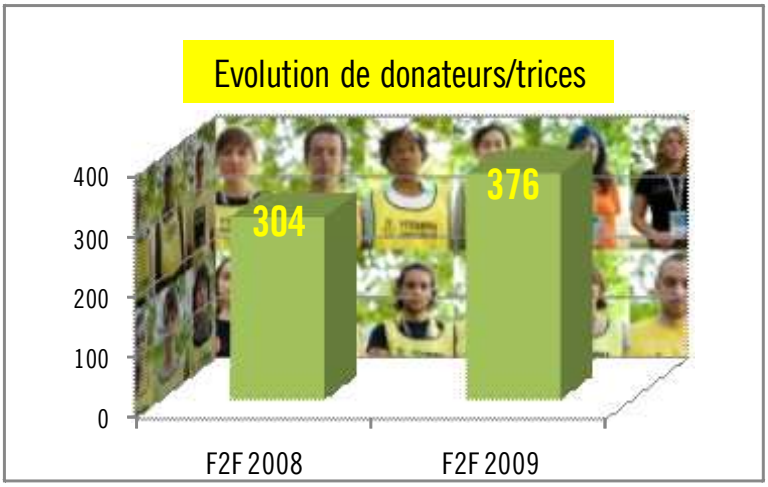

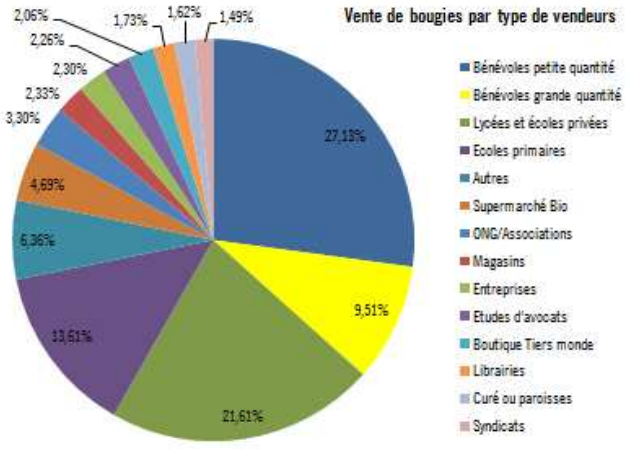

LA CAMPAGNE BOUGIES 2009

Cette année nous avons eu plus de 25.000 bougies en distribution. Certains vendeurs devant encore nous retourner des bougies ou transférer l'argent, nous attendons pour dresser le bilan définitif. Cependant il semble que la campagne, n'a pas été trop affectée par la crise. 175 vendeurs nous ont soutenu en vendant les bougies dans leur environnement familial, au travail, ou en les plaçant dans les commerces de proximité. Le résultat estimé est similaire à celui de 2008, où nous avions vendu 18.000 bougies. Un grand merci aux vendeurs pour nous avoir soutenu si fidèlement!

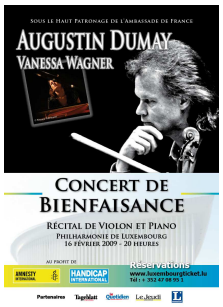

CONCERT DE BIENFAISANCE A LA PHILHARMONIE

Suite à l'initiative de Mme Penen, bénévole commune aux deux associations, Handicap International et AI-Luxembourg ont organisé un concert de bienfaisance le 16 février avec Augustin Dumay et Vanessa Wagner pour sensibiliser le public aux dangers des armes et de leur prolifération, tout en récoltant des fonds nécessaires à la continuité des actions des deux organisations. Grâce à ce récital de piano et violon, Amnesty a récolté 8 449 EUR. Ce concert a permis à AI-Luxembourg de s'ouvrir à un nouveau public et d'avoir une bonne couverture médiatique.

NOUS SOUTENIR EN TOUTE CONFIANCE

Afin de garantir son indépendance et son impartialité, Amnesty International dans le monde comme au Luxembourg n'accepte aucune subvention d'Etats ou de partis politiques.
Son financement repose donc essentiellement sur la générosité du public par des dons réguliers ainsi que sporadiques, les cotisations de ses membres, ainsi que de ses ventes de produits (bougies et catalogue de soutien).
Chaque année, les comptes sont certifiés par deux commissaires aux comptes et transmis au Registre du Commerce.

AU NIVEAU MONDIAL

Depuis juin 2006, Amnesty International est membre de la Charte de responsabilité mondiale pour le secteur non lucratif, aux côtés de 11 des principales organisations internationales de défense des droits humains et de développement environnemental et social.

AU LUXEMBOURG

AI-Luxembourg Luxembourg est reconnu d'utilité publique et votre don est déductible des impôts à hauteur de 10% du revenu imposable, dans la mesure où le montant annuel de vos dons (à la même ou à différentes associations) s'élève à au moins 120 EUR.

COMMENT NOUS SOUTENIR?

L'ordre permanent, un moyen pratique et facile pour faire un don. Remplissez simplement le formulaire qui se trouve ci-dessous.

UN GESTE SIMPLE ET UNIQUE

Chaque mois votre compte est débité automatiquement d'une somme modique (10 EUR) qui ne grève pas votre budget. Même un versement mensuel de 5 EUR constitue en se répétant une aide financière appréciable pour Amnesty.

L'ORDRE PERMANENT SUPPRIME L'OUBLI

Certains de nos donateurs/trices nous avouent ne pas avoir renouvelé leur don par simple oubli: l'ordre permanent le supprime. Amnesty peut ainsi mieux prévoir les ressources financières dont elle disposera et donc mieux planifier les programmes et actions qui pourront être mis en œuvre.

L'ORDRE PERMANENT RÉDUIT LES FRAIS ADMINISTRATIFS ET DONC LE GASPILLAGE

Si un(e) donateur/trice soutient Amnesty de façon régulière par son ordre permanent, il n'est donc plus nécessaire de le/la « relancer » 3 ou 4 fois par an. Tous les frais sont supprimés et l'argent utilisé plus rationnellement et plus efficacement. Chaque euro collecté est donc mieux investi pour notre action impartiale d'intervention directe pour la défense des droits humains et la libération des prisonniers d'opinion..

FORMULAIRE D'ORDRE PERMANENT MENSUEL

(à transmettre à Amnesty International 23, rue des Etats-Unis B.P. 1914 L-1019 Luxembourg

(nous nous chargeons à le transmettre à votre organisme financier)

Nom:……..

Prénom:……..

Adresse: ……

CP:……...Localité……

Téléphone/Gsm:……...

E-mail: ……..

Je verse la somme de:

○ 50 ○ 25 ○ 15 ○ 10

ou la somme de mon choix ……. €

Date: …… Signature: ……

de mon compte auprès de (nom de la banque ou autre):……..

L	U			-					-					-					-				

Sur un des comptes d'AI-Luxembourg Luxembourg: (à cocher)

○ CCPL: LU 08 1111 0000 3333 0000 ○ Dexia: LU58 0023 1003 7450 0000

○ BCEE: LU 94 0019 1000 3907 2000 ○ BGL: LU56 0030 1292 9427 0000

A partir du: …../…../…….

FELICITATIONS!

VOUS AVEZ LE DROIT DE DIRE
CE QUE VOUS PENSEZ.

DANS PLUS DE 55 PAYS VOUS
ETES JETES EN PRISON
POUR CETTE RAISON.

WWW.AMNESTY.LU
23, RUE DES ETATS-UNIS
BP 1914
L-1019 LUXEMBOURG
TEL 48 16 87
FAX 48 36 80

AMNESTY
INTERNATIONAL